

ATTESTATION SUR L'HONNEUR de respect du règlement du vide-greniers

Vous devez impérativement signer cette attestation pour participer au vide-greniers 2025.

Je, soussigné(e) :

né(e) le : à :

demeurant

certifie sur l'honneur l'exactitude des faits suivants :

- 1. Habiter le 6^e arrondissement de Paris**, et en justifier, par tous éléments probants, datant de moins de trois mois,
- 2. Ne pas être un professionnel** du commerce,
- 3. Faire une seule inscription par foyer**,
4. Proposer à la vente exclusivement des objets personnels et usagés,
5. Etre la personne présente dans le stand,
6. Etre informé(e) que toute fausse attestation entraînera mon exclusion immédiate du vide-greniers.

Fait le :

Signature :

Sous l'égide de
Jean-Pierre LECOQ
Maire du 6^e arrondissement
Conseiller régional d'Île-de-France



VIDE- GRENIERS

INSCRIPTION
DU 2 AU 30
JUN 2025

*des Conseils
de Quartier
du 6^e arrondissement*

ODÉON • MONNAIE • SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS • RENNES • SAINT-PLACIDE

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025
PLACE SAINT-SULPICE // DE 9H30 À 18H30

RENSEIGNEMENT AU 01 40 46 75 11



RÈGLEMENT du vide-greniers

L'édition 2025 se déroulera
sur une journée et comporte
un règlement que nous vous engageons
à respecter scrupuleusement sous peine
d'annulation de votre participation.

Pour le bon déroulement du vide-greniers :

- Vous devez obligatoirement nous faire parvenir l'ensemble des documents demandés pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'annulation de votre part avant la manifestation (J-7), les droits d'inscription vous seront remboursés.
- Vous devez être un particulier. Les professionnels sont totalement exclus. Il s'agit d'un vide-greniers et non d'une "brocante".
- Vous devez habiter le 6^e arrondissement.
- Tout mineur doit être accompagné d'un adulte pour effectuer des ventes.
- Vous ne devrez pas vous installer dans les tentes avant 8h30.
- Lors du contrôle des stands, vous devrez impérativement présenter votre pièce d'identité et votre numéro d'emplacement aux organisateurs.
- Les ventes au public ne peuvent s'effectuer qu'entre 9h30 et 18h30.
- Vous vous engagez à quitter la place Saint-Sulpice à 19h maximum.
- Vous vous engagez à respecter l'espace d'environ 3 m² qui vous est alloué, à le laisser propre et vide de tout objet en partant le soir.
- Vous ne devez vendre ni nourriture, ni boissons, ni marchandises neuves.
- Les prix des produits en vente devront être affichés visiblement pour la clientèle.
- L'accès du vide-greniers est gratuit pour les visiteurs.

Les inscriptions se feront par quartier et par ordre d'arrivée (dans la limite des places disponibles)

Il ne sera accepté qu'une seule inscription par foyer.

Seuls les dossiers complets seront retenus.

TOUT MANQUEMENT À CE RÈGLEMENT peut impliquer l'annulation de l'inscription ou l'exclusion immédiate de la tente avec non remboursement des frais d'inscription.



Inscription à retourner

par courrier à :

Vide-greniers 2025

Mairie du 6^e arrondissement

78 rue Bonaparte 75006 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION au vide-greniers

Madame / Monsieur *(Rayer les mentions inutiles)*

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

E.mail :

*Si vous souhaitez partager votre tente avec une personne
en particulier, merci de préciser son identité ci-dessous :*

.....
(Souhait à mentionner sur chaque bulletin d'inscription. Sous réserve des possibilités.)

Je m'inscris au vide-greniers des Conseils de Quartier du 6^e
qui aura lieu le dimanche 14 septembre 2025 de 9h30 à 18h30

sur la Place Saint-Sulpice.

**Vous devez impérativement signer l'attestation sur l'honneur
(au dos de ce bulletin).**

Pièces à fournir :

→ Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé au verso

→ Une photocopie de votre carte d'identité recto verso

→ Une photocopie d'une facture de moins de trois mois (à votre nom)
justifiant de votre domicile

→ Une enveloppe timbrée au tarif normal avec votre nom et adresse

→ Un chèque de 35 € établi à l'ordre de **SPORT ET LOISIRS 6^e**

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de votre candidature sont enregistrées dans un répertoire dédié par la Mairie du 6^e arrondissement, à des seules fins de gestion administrative. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification ou de demande d'effacement de vos données personnelles en écrivant à l'adresse suivante : Mairie du 6^e arrondissement - Direction générale des services - 78, rue Bonaparte 75006 Paris ou par mail ddct-ma06-dgs@paris.fr